



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALEVE

CONSEIL MUNICIPAL

31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 25/03/2026

DELIBERATION N° D_2026_027

Conseillers élus : 27

Conseillers Présents :

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT _ Bénédicte GEORGE _ Frédéric MEDEVAND _ Aurélie PATOUX _ Fabrice GILSON _ Valérie MADALA _ Annie HYVERT _ Danielle THÉVENOZ _ Chantal CHAPPUIS _ Philippe CHASSOT _ Marie-Agnès QUINTERO _ Martial LAPLACE _ Frédéric PEREZ _ Monique MÜHLEMANN _ François DRICOURT _ Alexandre DESCOMBES _ Sarah BERNDT _ François VECKRINGER _ William PICOUX _ Henri DE MONCEAU _ Dalilha ROCHON _ Corinne ANSELMETTI

Pouvoirs :

Cédric DESARZENS donne pouvoir à Danielle THEVENOZ
Elena BRAJEUX-GELI donne pouvoir à Philippe CHASSOT

Absents :

Hugo SERVANT



DELIBERATION N° D_2026_027 : Désignation des délégués au SYANE

Rapporteur : Mme le Maire, Brigitte GONDOUIN

Le Conseil Municipal désigne les délégués suivants afin de siéger au titre de la commune de Collonges-sous-Salève au comité du SYANE :

Représentant Titulaire – Nathalie CORVAIA
 Représentant Suppléant – Christian DUTOIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Pour	Contre	Abstention
26	00	00

Fait et délibéré

Les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire de séance,
 Danielle THEVENOZ


 Le Maire,
 Brigitte GONDOUIN



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

